

Image not found or type unknown



Accident sois disant responsable de la route

Par **mustang7096**, le **27/12/2013** à **19:59**

je suis assuré au tiers et je suis sois disant responsable d'un accident ou il y a 3 véhicules,le mien et 2 autres.le seul blessé c'est moi même et je suis gravement blessé.mais un des 2 autres victimes a pris la fuite et la police n'est pas arrivé a le retrouver,donec je voudrais savoir si je peux etre dédommagé de mes dommages corporel ainsi que de mes dommages matériels par le fond de garantie des assurances?
cordialement.